



CGT

Ouvriers-employés: 01 43 93 91 79

UFICT: 01 43 93 11 21

Crèches/PMI: 01 43 93 77 75



SNMPMI 93

contact@snmpmi.org



SDU CLIAS FSU

01 43 93 91 88

Le 6 avril 2010

Lettre ouverte à Claude Bartolone, Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Budget et projet d'administration : M. le Président, vous faites fausse route !

Monsieur le Président,

Le département s'est engagé dans un projet d'administration dont la démarche va dans le mauvais sens.

Il s'agit d'un projet a priori vaste, à la fois touffu et éthéré, présenté comme une démarche d'élaboration participative alors que manifestement le paquet était ficelé d'avance et déjà éprouvé ailleurs, dans d'autres administrations.

Ce projet a été formulé en sollicitant un cabinet privé, iDRH, dont le P-DG, également numéro 2 du MEDEF, n'est probablement pas un grand adepte du service public.

Dans ce projet, l'obsession martelée du chiffre et de la performance est certainement très en phase avec l'air du temps mais n'est favorable ni à l'amélioration de nos conditions de travail, ni à la satisfaction des besoins sociaux, éducatifs et culturels des habitants du département.

Consultation et mise en œuvre ont été menées au pas de charge, la première par le biais d'un baromètre social contournant les syndicats et dont l'administration manie à loisir l'interprétation, la seconde par une multiplication des organigrammes présentés à des instances paritaires réduites au statut de chambres d'enregistrement.

Dans les directions et les services, les équipes de travail sont sacrifiées au profit de la « performance » individuelle. Le travail est vidé de son sens, morcelé en items quantifiables et traduisibles en indicateurs. Une part salariale variable en fonction des « performances » est envisagée, pour les cadres A dans un premier temps, favorisant l'opacité et l'arbitraire dans la rémunération. Et demain, à qui le tour ?

La multiplication des indicateurs de performance annonce en vérité un rétrécissement du périmètre d'évaluation de l'action publique. Les indicateurs chiffrés sont indispensables à l'appréciation de certains aspects. Mais ils ne suffisent pas à appréhender l'ensemble des activités des agents du CG. La surreprésentation des aspects techniques et instrumentaux du travail, plus faciles à quantifier, fait passer au second plan toute l'ingéniosité des métiers concrets que nous avons appris et que nous exerçons.

Les prestations de service public seront désormais dûment évaluées et quantifiées, ne laisseront plus de place à l'imprévu, à la particularité, à la multiplicité des contingences, à la créativité des personnels.

A l'autre bout de la chaîne, seuls les usagers qui rentrent dans les cases pourront bénéficier à plein des services du Conseil général qui ont pourtant vocation à s'adresser à l'ensemble de la population.

Un projet pour un budget

Le projet d'administration n'arrive pas seul. Il fait système avec une politique budgétaire restrictive. Cette politique est développée dans un contexte financier difficile pour les collectivités territoriales en général et pour la Seine-Saint-Denis en particulier, mais elle traduit également un renoncement face aux sirènes de l'austérité d'Etat. Une austérité où chaque poste vacant est interrogé sur son utilité. Une austérité où le budget des renforts et des remplacements est divisé par deux.

Dans ce contexte, la masse salariale, qui représente au maximum 17% du budget départemental, se trouve comprimée au premier chef. Redisons-le, l'enveloppe destinée aux postes de renforts a été réduite de moitié, passant de 9 millions d'euros à 4,5 millions. Les contractuels reçoivent des courriers leur annonçant que leur contrat ne sera pas renouvelé. De nombreux postes vacants ne sont plus pourvus alors que les missions du département s'alourdissent. La charge de travail des agents s'accroît.

Les agents ne sont pourtant responsables ni de la nature de l'endettement du Conseil général, ni du tarissement organisé de ses ressources. L'Etat doit 600 millions d'euros au CG. Si cet argent est celui des Séquanodionysiens et doit être récupéré par tous les moyens nécessaires, les agents n'ont pas, eux, à payer les pots cassés par une surcharge de travail et l'accentuation de la précarité.

Le projet d'administration tombe « à point nommé » : il permettrait de faire mieux avec moins ! Les habitants du département ont besoin de services améliorés, plus efficaces et moins coûteux, fait-on ainsi valoir. Or les méthodes de gestion qui nous sont proposées ont déjà fait leurs « preuves » dans les entreprises privatisées, à l'hôpital, au pôle emploi ou encore dans la police. Outre qu'elles accentuent la souffrance au travail, elles contribuent à rendre des services étriqués et déterminés davantage par le chiffre que par la qualité.

Les organisations syndicales initiatrices de cette lettre ouverte, de même que les agents signataires de la pétition « Un budget pour l'emploi » vous demandent de renoncer à ce projet d'administration qui met à mal le service public départemental, de mettre fin à la collaboration avec iDRH, d'en finir avec certaines dépenses somptuaires (séminaires de cadres à Vincennes) et d'abandonner ces modes de gestion agressifs importés de l'entreprise (coaching, cycle de management). Elles revendiquent une politique de recrutement ambitieuse, le respect de la voix des agents, un encadrement orienté vers l'animation et le soutien des collectifs de travail et une administration réellement participative et collégiale. Elles vous demandent d'ouvrir de réelles négociations sur les choix budgétaires et sur le service public dont les habitants de la Seine-Saint-Denis ont besoin, tant il ne serait pas concevable d'appliquer à domicile les options que l'on dénonce dans l'hémicycle parlementaire.

Monsieur Claude BARTOLONE, nous, organisations syndicales, espérons que vous tiendrez compte de notre demande, recevez, Monsieur le président, nos meilleurs salutations.